



Benoît Teste
Secrétaire Général
BT/NO/21.22/029

Monsieur Jean-Michel Blanquer
Ministre de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports
110 rue de Grenelle
75357 Paris cedex 07

Les Lilas le 13 décembre 2021

Monsieur le Ministre,

Nous vous avons saisi, le 15 septembre dernier, de la situation des étudiant-es en deuxième année de master MEEF, recruté-es en qualité de contractuel-les alternant-es dans le cadre de la note de service du 20 novembre 2020.

Nous vous demandions que ces étudiant-es soient défrayé-es de leurs déplacements vers l'établissement d'exercice, celui-ci étant considéré comme un lieu de formation.

Votre directeur de cabinet nous indiquait le 27 septembre avoir transmis notre courrier à Monsieur le directeur général des ressources humaines. Nous sommes toujours en attente d'une réponse à ce sujet.

Une autre question reste pendante du fait de la mise en œuvre de la réforme des concours, celle des Assistant-es d'Éducation « en préprofessionnalisation ». Les premier-es recruté-es, au 1^{er} septembre 2019, sont cette année en première année de master MEEF, et seront susceptibles de se présenter à la session 2023 des concours externes. Le décret modifiant le décret n°2003-484 du 6 juin 2003 n'a pas encore été publié. Il nous semble indispensable que les AED en M1 soient d'ores et déjà averti-es des possibilités de prolongation de leur contrat l'an prochain, et des conditions qui leur seront proposées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Benoît Teste
Secrétaire Général de la FSU